



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

 [@parcoursup_info](https://twitter.com/parcoursup_info)

 [@parcoursupinfo](https://www.facebook.com/parcoursupinfo)

   [@etudiantgouv](https://www.instagram.com/etudiantgouv)



Parcoursup 2021 : ce qu'il faut savoir sur la phase d'admission

Les dates clés de la phase d'admission

**À partir
du 27 mai**

Phase principale d'admission

Je reçois les réponses des formations à mes vœux et je réponds au fur et à mesure aux propositions d'admission

16 juin

Début de la phase complémentaire

Je peux formuler de nouveaux vœux pour des formations qui ont des places disponibles

29 juin

1^{er} juillet

Point d'étape obligatoire

Si j'ai conservé des vœux pour lesquels je suis en liste d'attente, je confirme ceux qui m'intéressent toujours dans mon dossier

**À partir
du 2 juillet**

Accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)

Si je n'ai pas de proposition d'admission, je peux solliciter la CAES de mon académie pour m'aider à trouver une formation au plus près de mon projet

6 juillet

Résultats du baccalauréat

16 juillet

Fin de la phase principale d'admission

16 sept.

Fin de la phase complémentaire

Nos conseils pour la phase d'admission

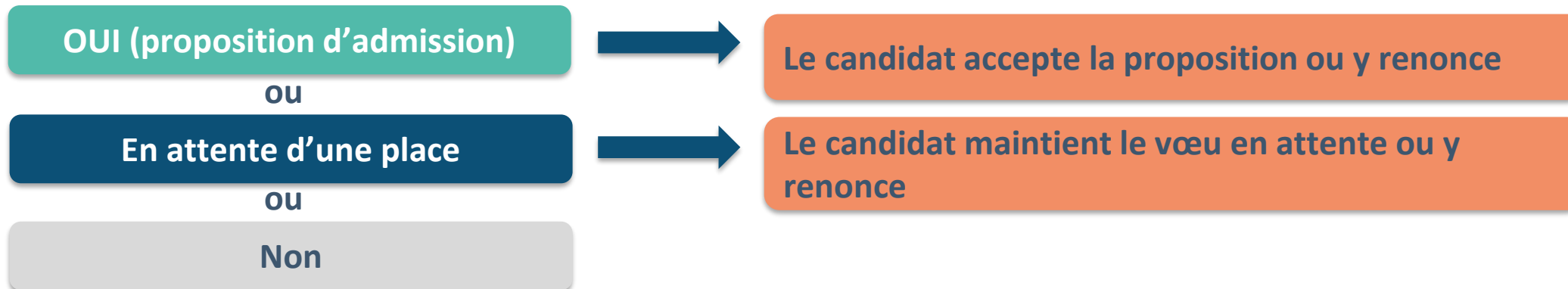
1. Prenez le temps de **reprendre votre liste de vœux et faites le point sur vos préférences**
2. Assurez-vous de bien **avoir vos identifiants Parcoursup**
3. **Abordez cette étape avec sérénité en prenant connaissance du fonctionnement de la phase d'admission** avec nos vidéos tutos et la page conseils sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)
4. Vous n'avez pas **besoin de vous connecter tous les jours à votre dossier**
5. **Soyez attentif aux délais de réponse de chaque proposition d'admission**
6. Si vous n'avez reçu que des réponses négatives de la part de formations sélections : **vous êtes accompagné pour revoir votre projet et la phase complémentaire débute dès le 16 juin.**

Retrouvez nos conseils et vidéos tutos sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

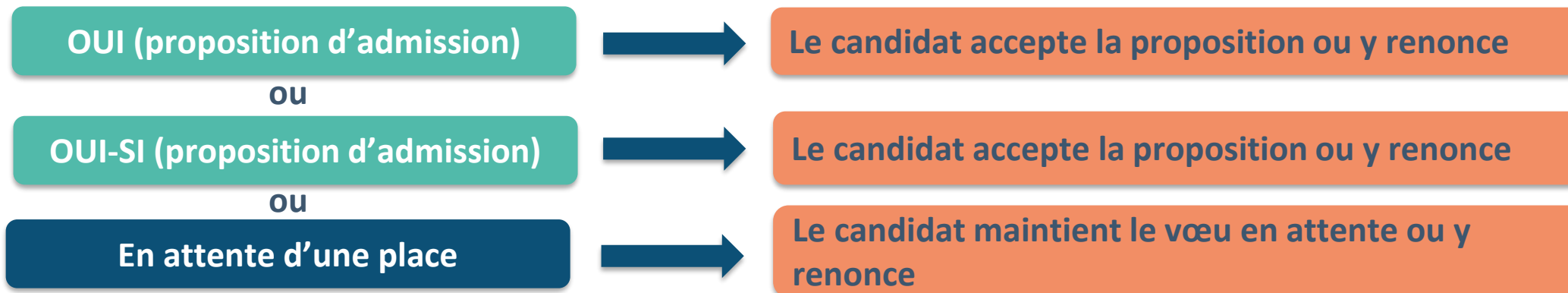
- > Des **places** sont **priorisées** pour les **lycéens boursiers** dans chaque formation, y compris les plus sélectives
 - > Une **aide financière** pour les **lycéens boursiers** qui s'inscrivent dans une formation en dehors de leur académie
 - > Un nombre de **places** en **BTS** est **priorisé** pour les **bacheliers professionnels**
 - > Un nombre de **places** en **BUT** est **priorisé** pour les **bacheliers technologiques**
-

Les réponses des formations et les choix des candidats

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



> Formation non sélective (licences, PASS)



Rappel des règles

- > Répondre à chaque proposition d'admission avant leur date limite pour ne pas les perdre
- > Quand vous acceptez une proposition d'admission, vous renoncez aux autres pour libérer des places (on ne peut occuper deux places en même temps)

Concrètement sur votre dossier vous pouvez :

- > accepter la proposition qui a votre préférence et renoncer aux autres

Ou si vous hésitez

- > accepter une proposition et pour celles dont les dates limites ne sont pas arrivées à échéance, vous pouvez choisir l'option « Je réfléchis » en attendant.

Dans les 2 cas, vous pouvez maintenir des vœux en attente que vous souhaitez.

Des alertes pour chaque proposition reçue

- > par mail dans votre messagerie personnelle et celle intégrée à Parcoursup
- > par sms et via l'application Parcoursup (application téléchargeable à partir du 27 mai)

Info : les parents sont également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable dans le dossier Parcoursup de leur enfant

Les délais de réponse

Propositions reçues le 27 mai

>> J'ai 5 jours pour répondre (J+4)



Propositions reçues le 28 mai

>> J'ai 4 jours pour répondre (J+3)



Propositions reçues entre le 29 mai et le 14 juillet

>> J'ai 3 jours pour répondre (J+2)

Dernières propositions
envoyées le 14 juillet



Les **dates limites** sont affichées en face de chaque proposition reçue

Si le candidat ne répond pas dans les délais, la proposition d'admission est envoyé à un autre candidat

Le nombre de places disponibles dans la formation

Des informations sur la liste d'attente

- Votre **position dans la liste d'attente**
- Le **nombre total de candidats en liste d'attente**

A consulter sur votre dossier :

- La vidéo « Liste d'attente comment ça marche ? »
- L'infographie sur les listes d'attente en internat

Des informations sur le classement de la formation

- Votre position **dans le classement** de la formation (position fixe)
- La **position dans le classement du dernier candidat qui a reçu une proposition d'admission cette année**, au moment où le dossier est consulté
- La **position du dernier candidat qui a reçu une proposition d'admission l'année dernière en 2020** (quand l'information est disponible)

Cette option permet de gagner en tranquillité :

- vous **organisez par ordre de préférence tous les vœux en attente** (hors vœux en apprentissage)
 - dès qu'une proposition vous est faite, le **répondeur automatique l'accepte à votre place** selon l'ordre que vous avez établi.
 - Plus **besoin de consulter votre dossier sur la plateforme et vous êtes bien sûr informé par une alerte mail et SMS !**
-

- > **Dès le 27 mai 2021** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour revoir leur projet et préparer la phase complémentaire**
 - > **Du 16 juin au 14 septembre 2021** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant de places vacantes**
 - > **A partir du 2 juillet 2021** : les candidats peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles
-

Accompagnement pour les candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant

> Demander le réexamen de votre dossier dès le 27 mai

Si vous ne trouvez pas de formation compatible avec votre situation ou vos besoins particuliers et que cela justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée

Demande motivée à faire au recteur à partir du 27 mai via la rubrique contact de votre dossier

> Renseigner dans son dossier la fiche de liaison pour préparer sa rentrée

Elle vous permet d'indiquer à votre futur établissement les aménagements dont vous avez éventuellement bénéficié pendant votre scolarité et vos besoins pour la rentrée.

Fiche à transmettre au référent handicap de votre futur établissement dont l'adresse mail est précisé sur Parcoursup

La réponse « **candidature retenue sous réserve de contrat** » signifie que votre candidature a été sélectionnée et que pour être effectivement admis vous devez avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur.

Faire ses recherches sans tarder en consultant :

- Le site **La bonne alternance** **depuis votre dossier** pour trouver les entreprises qui recrutent régulièrement des apprentis
- **Nos conseils** pour trouver un employeur sur **Parcoursup.fr**

Les CFA et les établissements qui vous intéressent doivent également vous aider, **vous pouvez les contacter directement.**

Les infographies

- **Les dates clés et les délais de réponse** : page conseils sur Parcoursup.fr
- **Liste d'attente, comment ça marche ?** : page conseils sur Parcoursup.fr
- **Liste d'attente et internat** : page conseils + dossier candidat en attente sur des vœux CPGE avec internat
- **Répondeur automatique, comment ça marche ?** : page conseils sur Parcoursup.fr
- **L'inscription administrative** : page conseils sur Parcoursup.fr
- **Les dispositifs pour accompagner les candidats en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant** : pages conseils sur Parcoursup.fr

Les vidéos

- **Parcoursup 2021 - ce qu'il faut savoir sur la phase d'admission** : pages conseils et dossier candidat
- **Liste d'attente : comment ça marche ?** : dans le dossier en face des vœux en attente
- **L'examen des vœux expliqué par 2 responsables de formation** : valorisée sur les comptes sociaux Parcoursup
- **Animation questions/réponses fréquentes sur la phase d'admission** : valorisée sur les comptes sociaux
- **La réponse Oui-si sur Parcoursup** : dans le dossier candidat en face d'une proposition d'admission
- **Le répondeur automatique, comment ça marche ?**
Dossier candidat / rubrique répondeur automatique

NB : toutes les vidéos sont publiées sur la playlist Parcoursup de la chaîne Youtube du MESRI.

Des questions sur votre dossier ?

- > La rubrique contact depuis votre dossier
- > Le numéro vert : 0 800 400 070 du lundi au vendredi de 10 h à 16 h

A savoir : ouverture exceptionnelle du numéro vert **jusqu'à 20h les 27 et 28 mai et de 10h à 16h le week-end du 29 et 30 mai**

